



## Conseil économique et social

Distr. générale  
13 septembre 2016  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2016

24 juillet 2015-27 juillet 2016

Débat de haut niveau

### Compte rendu analytique de la 38<sup>e</sup> séance

Tenu au Siège, à New York, le mardi 19 juillet 2016, à 15 heures

*Président* : M. Oh Joon . . . . . (République de Corée)

*puis* : M. Shava (Vice-Président) . . . . . (Zimbabwe)

## Sommaire

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau (*suite*)

- a) Réunion ministérielle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil (*suite*)

*Débat général (suite)*

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

16-12376X (F)



Merci de recycler 



*La séance est ouverte à 15 h 5.*

**Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau**

*(suite)* (E/2016/33, E/2016/64 et E/2016/70)

*Déclaration du Secrétaire général*

1. **Le Secrétaire général** déclare que, en tant qu'organe central mondial chargé du suivi et de l'examen des objectifs de développement durable, le Forum politique de haut niveau pour le développement durable est tributaire du soutien actif et de la participation du Conseil économique et social, du Bureau du Conseil économique et social, des États Membres et des grands groupes.

2. Ces derniers mois, il a écouté de nombreuses personnes, notamment des réfugiés, des jeunes et des enfants, des autochtones, des personnes handicapées et des femmes entrepreneurs, et a entendu un message commun : les objectifs de développement durable représentent leur espoir d'un avenir meilleur. Les objectifs constituent un plan d'action en faveur de l'humanité, de la planète, de la paix et de la prospérité. Dans un monde interconnecté, les objectifs de développement durable sont universels et indissociables.

3. Le Secrétaire général lance ce jour même le rapport inaugural sur les objectifs de développement durable, qui s'appuie sur des données officielles relatives aux indicateurs élaborés par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et adoptés par les États Membres. Le *Rapport sur les objectifs de développement durable 2016* constituera un jalon essentiel tout au long du processus de mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030 et donne d'ores et déjà une évaluation précise de la situation mondiale au regard des 17 objectifs en se basant sur les données actuellement disponibles pour souligner les lacunes et les difficultés les plus importantes.

4. Selon les chiffres les plus récents, près d'une personne sur huit vit encore dans l'extrême pauvreté; près de 800 millions de personnes souffrent de la faim; les naissances de près d'un quart des enfants de moins de 5 ans ne sont pas enregistrées; 1,1 milliard de personnes vivent sans électricité; et le manque d'eau affecte plus de 2 milliards de personnes. Les statistiques soulignent également la nécessité d'une action ciblée en faveur de ceux qui ont pris le plus de

retard. Pour que le programme soit pleinement mis en œuvre, les populations qui accusent le plus de retard devront constituer une priorité, ce qui ne sera possible que si l'on dispose de données et d'indicateurs pour tous les groupes, y compris sur ceux qui, souvent, ne sont pas pris en compte. Il est indispensable de coordonner les efforts entrepris à l'échelle mondiale afin de recueillir des données fiables et actualisées permettant un suivi systématique et une évaluation des progrès.

5. Les objectifs de développement durable permettent de faire face aux grands défis des temps modernes. Celui du changement climatique exige une action immédiate. Tous les jours, les journaux font état de catastrophes liées aux changements climatiques, qu'il s'agisse du blanchissement généralisé des coraux du récif de la Grande Barrière, de la hausse anormale des températures dans l'Arctique, des incendies de forêt, des périodes de sécheresse qui durent plusieurs années ou des inondations. En avril 2016, un nombre record d'États Membres ont signé l'Accord de Paris sur les changements climatiques qui devra impérativement entrer en vigueur cette année. Pour faire avancer ce processus, il organisera le 21 septembre 2016 une cérémonie au cours de laquelle les pays pourront déposer leurs instruments de ratification. Sur les 178 pays qui ont signé l'Accord de Paris, 19 ont déposé leur instrument de ratification. Ces 19 pays représentent moins de 1 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Pour que l'Accord entre en vigueur, il faut que 55 pays représentant 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre le ratifient. Il encourage vivement, tout au moins, les 40 pays qui se sont engagés à ratifier l'Accord avant la fin de 2016 à le faire. Il serait de loin préférable et souhaitable que l'Accord entre en vigueur avant la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Marrakech en novembre 2016, ou tout au moins d'ici à la fin du mois de décembre 2016, afin d'accélérer le processus de mise en œuvre de l'Accord. La lutte contre les changements climatiques est une étape essentielle dans le développement durable. Les mesures qui doivent être prises pour réduire les émissions et renforcer la résilience face aux changements climatiques sont celles-là mêmes qui sont nécessaires pour asseoir les bases de la prospérité et de la sécurité pour tous, et engager le monde sur une voie durable pour les générations à venir.

6. Les examens nationaux volontaires seront un élément clef du Forum de 2016. Il salue les 22 pays qui ont volontairement soumis leurs rapports afin de présenter les activités menées par les gouvernements et la société pour mettre en œuvre le Programme 2030. On améliorera considérablement les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable si l'on veille à partager les enseignements et à reproduire les meilleures pratiques. Il appelle les États Membres à intensifier les efforts de suivi et d'examen à travers un processus participatif, avec l'engagement sans réserve du secteur des entreprises et de la société civile, et promet le plein appui du système des Nations Unies à cet égard.

7. Dans le cadre du Programme 2030, il faut un système des Nations Unies pour le développement plus fort, plus stratégique et mieux intégré. Le Groupe des Nations Unies pour le développement s'est activement engagé à cet effet. Une équipe de conseillers indépendants a récemment proposé au Conseil économique et social la vision d'un système renforcé travaillant à l'unisson. Le Secrétaire général est persuadé que tous les acteurs bénéficieront de cet audacieux travail de diagnostic et qu'ils examineront le large éventail des propositions. Les gouvernements nationaux, les autorités locales, les entreprises, la société civile et les Nations Unies doivent tous apprendre à penser différemment et à transformer les politiques et les stratégies pour s'attaquer aux défis de la viabilité. Des politiques ciblées, des activités de sensibilisation et des données ventilées permettant d'étayer la prise de décisions sont nécessaires pour atteindre les pauvres et les personnes vulnérables. Les multiples dimensions de la pauvreté et de la vulnérabilité doivent être reconnues et comprises, de même que la manière dont elles interagissent. Il faut abattre les cloisons, non seulement entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement, mais aussi entre les institutions étatiques, les différents paliers gouvernementaux et les secteurs public et privé.

8. Dans le Programme 2030, les États Membres ont promis de ne laisser personne de côté, sans aucune exception. D'importantes mesures ont déjà été prises : le mécanisme de Facilitation des technologies est actuellement mis en œuvre; le premier forum de collaboration multipartite sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable a été organisé; le Forum du

Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement a été inauguré; le *Rapport mondial sur les objectifs de développement durable* a été publié; la quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement est en cours et s'efforce de trouver des moyens de traduire les décisions en actions concrètes; et les préparatifs à l'appui de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) sont bien avancés.

9. Le Secrétaire général exhorte les États Membres, les organismes des Nations Unies et les grands groupes à accélérer le rythme. Un financement global et des partenariats larges, inclusifs et novateurs sont nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable. Il attend avec intérêt le Forum pour la coopération en matière de développement, les 21 et 22 juillet, dans le cadre du débat de haut niveau du Conseil. Le programme d'Action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement a fourni un cadre global propice à la mobilisation des ressources et à l'alignement de tous les flux de financement sur le développement durable. Aucun effort ne doit être épargné pour atteindre les cibles de l'aide publique au développement (APD) et améliorer la qualité de cette dernière. La coopération Sud-Sud devrait également continuer de compléter les flux financiers traditionnels au titre de l'aide au développement et de la coopération.

10. Au cours de ses neuf ans et demi de mandat, le Secrétaire général s'est efforcé en priorité d'asseoir les bases d'un avenir durable pour la planète et ses habitants. Il remercie le Conseil de son ferme appui, ainsi que de son engagement et de son dynamisme. Les États Membres ont pris un bon départ et devraient s'engager à poursuivre leurs efforts tant qu'un monde de paix, de dignité et offrant des chances égales à tous n'a pas été instauré.

11. *La séance est suspendue à 15 h 20 pour la présentation des examens nationaux volontaires dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, organisé sous les auspices du Conseil, puis elle est reprise à 17 h 35.*

12. *M. Shava (Zimbabwe), Vice-Président, prend la présidence.*

*Déclarations liminaires*

13. **M. Wu Hongbo** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales), présentant le rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 : concrétiser les engagements (E/2016/64) et la note du Secrétaire général sur les infrastructures au service du développement durable pour tous (E/2016/70), dit que pour atteindre les objectifs de développement durable, il faudra intégrer les politiques et optimiser les synergies entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Pour concrétiser les engagements, il faut partager les connaissances et échanger les données d'expérience à tous les niveaux. D'importants changements politiques et institutionnels seront nécessaires pour faire progresser la mise en œuvre du Programme 2030. Les acteurs du développement doivent, à tous les échelons, renforcer l'intégration, encourager l'innovation et conclure des partenariats inclusifs pour garantir des résultats en matière de développement durable. La mise en œuvre du Programme devra se faire à l'échelle nationale et sera complétée par des mesures régionales et mondiales.

14. Les infrastructures sont fondamentales dans le développement durable. Des infrastructures convenablement planifiées et mises en œuvre constituent un préalable indispensable pour progresser dans la réalisation de tous les objectifs et les cibles. Le débat thématique de 2016 du Conseil, étayé par la note du Secrétaire général, contribue grandement à susciter un nouveau dialogue mondial sans exclusive sur les infrastructures durables pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030. La situation mondiale actuelle est susceptible d'affecter les premières phases de la mise en œuvre du Programme 2030. Selon le rapport *Situation et perspectives de l'économie mondiale* actualisé à la mi-2016, la croissance mondiale demeure faible; il est peu probable qu'on assiste à un brusque revirement d'ici à la fin de l'année; par ailleurs, la faiblesse persistante de l'investissement et la lente croissance de la productivité risquent d'amoindrir le potentiel de l'économie mondiale à plus long terme. Les dirigeants mondiaux devront tenir compte des perspectives de croissance économique pour la mise en œuvre effective du Programme 2030. Ils sont également confrontés à la difficulté de concilier les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement, et de les intégrer dans des cadres politiques cohérents en faveur du développement

durable. Ainsi, dans le domaine du changement climatique, les conclusions de *L'Étude sur la situation économique et sociale dans le monde en 2016* préconisent d'élaborer des politiques de renforcement de la résilience aux changements climatiques qui s'attaquent aux causes profondes de la pauvreté et de la vulnérabilité.

15. **M. Ocampo** (Président du Comité des politiques de développement), présentant le rapport du Comité des politiques de développement sur les travaux de sa dix-huitième session (E/2016/33), dit que, dans le cadre de sa contribution à la session inaugurale de 2016 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable et de sa contribution au débat thématique du Conseil, le Comité des politiques de développement a décidé d'approfondir la question de l'augmentation de la capacité productive des pays les moins avancés afin de leur permettre d'atteindre les objectifs de développement durable. Les objectifs 8 et 9 renvoient directement à la capacité productive et leurs liens avec les autres objectifs sont tout à fait clairs; en effet, la réalisation de certains objectifs et cibles, notamment en ce qui concerne la santé et la nutrition, les institutions et l'énergie, pourrait permettre d'accroître la capacité productive, tandis que le renforcement de cette dernière aurait une incidence sur plusieurs objectifs et cibles, notamment l'égalité des sexes, l'emploi, la croissance des revenus et les ressources naturelles. Une approche intégrée du développement s'impose au niveau national et international si l'on veut augmenter la capacité productive et atteindre les objectifs de développement durable.

16. L'aide internationale devra être octroyée en priorité aux pays les moins avancés ayant une faible capacité de production et disposant de peu de ressources et de moyens pour la développer. Il faut également que cette aide soit conçue de façon à renforcer les efforts entrepris au niveau national afin que personne ne soit laissé de côté.

17. Il est peu probable que les pays les moins avancés atteignent les objectifs de développement durable sans une transformation structurelle de leur économie. De nouvelles politiques nationales et internationales sont nécessaires pour soutenir la transformation dynamique qui s'effectuera dans l'intérêt de tous, en particulier des groupes défavorisés. Des politiques industrielles pourraient notamment contribuer à accroître la productivité, en particulier si

elles sont associées à des politiques de concurrence. Des politiques visant à renforcer les compétences techniques de la main-d'œuvre, à augmenter l'investissement dans les infrastructures et à améliorer la coordination entre les secteurs public et privé seraient également judicieuses. Des politiques industrielles verticales, notamment des droits de douane, des politiques de promotion des exportations, des trêves fiscales et la fourniture d'infrastructures par secteurs, pourraient être adoptées afin de soutenir des entreprises ou des industries spécifiques. Des politiques industrielles horizontales aideraient le Gouvernement, l'industrie et les organismes privés à accroître la productivité à travers la recherche et le développement, le transfert de technologie, la réglementation relative aux normes de qualité et les pépinières d'entreprises. L'investissement direct étranger pourrait jouer un rôle important dans la modernisation des pays les moins avancés sur le plan technologique et industriel, mais il requiert, en parallèle, le renforcement des capacités nationales pour pouvoir tirer parti des liens de production et favoriser la création de valeur par les acteurs nationaux. Les pays les moins avancés doivent aussi veiller à ce que leurs politiques macroéconomiques et financières créent des conditions propices au renforcement de leurs capacités et garantissent une répartition équitable des bienfaits qui en découlent au sein de la société.

18. Pour appliquer ces politiques, les gouvernements des pays les moins avancés doivent renforcer les capacités de gouvernance du développement, notamment en créant des institutions solides pour garantir la mise en œuvre de cadres macroéconomiques et financiers stables, et assurer la sécurité alimentaire. La coopération et l'intégration régionales peuvent également jouer un rôle de catalyseur dans la mise en œuvre de ces politiques. Les mesures internationales de soutien telles que l'accès préférentiel aux marchés et l'aide au commerce doivent être renforcées et pourraient contribuer à la hausse des exportations et à la réalisation des objectifs plus larges de développement durable.

19. Le Comité des politiques de développement a appelé les gouvernements des pays les moins avancés à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies visant à accélérer la croissance économique et à promouvoir la transformation dynamique de leur économie. Les conflits éventuels et l'exploitation des synergies existant entre l'accroissement de la capacité de

production et d'autres objectifs de développement durable devraient être intégrés dans ces stratégies. La communauté internationale devrait renforcer les mesures d'appui en faveur des pays les moins avancés, en soutenant notamment la transformation structurelle. À cet égard, l'accès préférentiel des pays les moins avancés aux marchés devrait être maintenu et renforcé, et les initiatives d'aide au commerce devraient cibler les pays qui en ont le plus besoin. La communauté internationale devrait également renforcer la coopération internationale en matière fiscale pour faire en sorte que les investisseurs étrangers contribuent dûment aux recettes fiscales des pays les moins avancés. Des mesures adéquates doivent être prises pour lutter contre les flux financiers illicites liés à l'évasion fiscale.

20. Le Comité a également formulé un certain nombre de recommandations à l'intention du Conseil dans le but de faire une distinction claire entre l'APD et l'aide en faveur du développement durable, et de développer une nouvelle méthode de mesure des ressources de financement du développement global comme l'a demandé l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il recommande notamment que le Conseil demande à nouveau aux donateurs de s'acquitter des engagements qu'ils ont contractés en matière d'APD et en rendent compte séparément des autres mouvements de capitaux, tels que le financement de l'action climatique et les instruments du marché; que l'aide au développement, une transaction transfrontalière par nature, n'inclue pas les dépenses réalisées à l'intérieur des frontières des pays donateurs (par exemple pour la réinstallation des réfugiés); que les flux de capitaux privés et les dépenses publiques en faveur du développement fassent l'objet d'une comptabilisation distincte; et que les États Membres, en particulier les pays en développement et les nouveaux prestataires, participent à toutes les délibérations sur tout nouveau cadre de financement du développement. Le Comité des politiques de développement estime que le Conseil devrait être l'organe chargé de faciliter le débat sur cette question, notamment par le biais du Forum pour la coopération en matière de développement. Il espère que la prochaine réunion-débat de haut niveau, organisée conjointement par le Comité des politiques de développement et l'OCDE, permettra de faire avancer le débat sur cette question.

**a) Réunion ministérielle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil (suite)**

*Débat général (suite)*

21. **Le Président** invite la réunion ministérielle à reprendre son débat général sur le thème « Veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte ».

22. **M<sup>me</sup> Power** (États-Unis d'Amérique), Représentante Permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies et membre du Cabinet du Président Obama, déclare que les États-Unis ont déployé des efforts considérables, à la fois au niveau national et à l'étranger, en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. Cependant, il y a trois secteurs essentiels dans lesquels tous les pays peuvent et doivent s'améliorer.

23. Premièrement, il faut davantage de transparence et une meilleure accessibilité aux chiffres permettant de mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs et il convient d'utiliser ces derniers pour adapter et améliorer les politiques publiques. Ainsi, aux États-Unis, où l'on gaspille tous les ans environ un tiers de la nourriture au niveau de la distribution comme de la consommation, on pourrait utiliser ces chiffres pour identifier les sources de gaspillage et contribuer à réduire les déchets alimentaires conformément à la cible 12.3. Les États-Unis sont déterminés à mettre en place une plateforme publique transparente et accessible en ligne pour suivre les progrès accomplis au niveau national dans la réalisation des objectifs de développement durable, et ils exhortent les autres pays à faire de même.

24. Deuxièmement, il est essentiel, dans un premier temps, de reconnaître les lacunes et d'en parler ouvertement afin de remédier aux problèmes chroniques et aux disparités. Ainsi, plus de 60 millions d'Américains ont droit à l'aide juridictionnelle gratuite en matière civile, mais plus de la moitié de ceux qui tentent d'en bénéficier sont refoulés par les organismes concernés qui ne disposent pas des fonds et du personnel nécessaires pour prendre en charge leurs dossiers. Sachant que l'égalité d'accès à la justice est essentielle pour la défense de nombreux droits de l'homme, les États-Unis s'emploient à combler ces lacunes ainsi que d'autres en matière d'accès à la justice conformément à l'objectif 16. Les examens nationaux volontaires sont l'un des nombreux moyens permettant d'évaluer les efforts de mise en œuvre.

25. Troisièmement, il faut solliciter le concours d'un large éventail de parties prenantes dans la réalisation des objectifs de développement durable. On peut citer à cet égard l'exemple du Partenariat pour le gouvernement ouvert qui réunit les gouvernements et les sociétés civiles de 70 pays afin de partager des stratégies novatrices permettant de lutter contre de nombreux facteurs responsables de la pauvreté et des inégalités, tels que la corruption.

26. Malgré le rôle essentiel de la société civile, de nombreux États Membres continuent de considérer les groupes de la société civile comme des adversaires et prennent des mesures visant à les réprimer plutôt qu'à les émanciper. En mai, le Comité chargé des organisations non gouvernementales a bloqué l'octroi du statut consultatif au Comité pour la protection des journalistes (Committee to Protect Journalists), une organisation impartiale qui défend la liberté de la presse et le droit des journalistes du monde entier de relayer des informations sans crainte de représailles. Le même mois, un groupe d'États Membres s'est opposé à ce qu'une vingtaine d'organisations non gouvernementales participent à une réunion de haut niveau sur le VIH/sida, uniquement parce qu'elles défendent les droits des lesbiennes, des gays, des bisexuels, des transgenres et des intersexuels. La société civile doit bénéficier d'un espace protégé, tant au niveau national qu'au sein de l'Organisation des Nations Unies, pour espérer atteindre les objectifs de développement durable.

27. **M. Zaorálek** (République tchèque), Ministre des affaires étrangères, dit que le processus de mise en œuvre du Programme 2030 est sur la bonne voie en République tchèque. Un nouveau cadre stratégique pour le développement durable, reflétant pleinement le nouveau cadre mondial, est actuellement en cours d'élaboration et devrait être achevé d'ici à la fin de 2016. Les ministères, les institutions étatiques et non étatiques, la société civile, les entreprises et les milieux universitaires ont participé à plusieurs tables rondes au cours desquelles ils ont partagé les bonnes pratiques et discuté des défis et de l'approche globale à adopter pour un avenir durable en République tchèque.

28. Afin de se conformer au Programme 2030, son Ministère a été chargé de mettre davantage l'accent sur la dimension sociale de la politique étrangère et d'accorder une place centrale à la dignité humaine. La nouvelle stratégie de coopération au service du développement de la République tchèque, qui entrera

en vigueur en 2018, respectera pleinement le principe de ne laisser personne de côté, accordera davantage d'attention aux pays les moins avancés et couvrira la plupart des 17 objectifs de développement durable. Cette stratégie met l'accent sur cinq domaines prioritaires : la bonne gouvernance et le renforcement de la démocratie; la gestion durable des ressources naturelles; la croissance économique durable; l'agriculture et le développement rural; et un développement social qui profite à tous. En novembre 2016, la République tchèque accueillera une conférence régionale de haut niveau dans le cadre des efforts mondiaux déployés au titre de l'initiative « L'avenir du travail » soutenue par l'Organisation internationale du travail. L'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles aux niveaux national et international est une priorité de son Gouvernement. M. Zorálek a personnellement soutenu l'initiative HeForShe lancée par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes).

29. Deux semaines auparavant, son Gouvernement a approuvé la hausse du financement de la coopération bilatérale au service du développement, qui devrait désormais augmenter tous les ans. Il a également versé des contributions financières volontaires aux initiatives qu'il soutient. La République tchèque a récemment présidé le tout premier Forum régional sur la réalisation du développement durable, organisé sous les auspices de la Commission économique pour l'Europe. La République tchèque a systématiquement appuyé la mise en œuvre des objectifs de développement durable au sein de l'Union européenne. Récemment, elle a activement participé à une consultation publique sur un nouveau Consensus européen sur le Développement. Au niveau mondial, elle a cherché à jouer un rôle actif dans le processus de mise en œuvre du Programme 2030 en devenant membre du Conseil économique et Social.

30. **M. Li Baodong** (Chine), Vice-Ministre des affaires étrangères, dit que le développement inadéquat est à l'origine de tous les problèmes auxquels le monde moderne est confronté, qu'il s'agisse de la pauvreté ou du changement climatique, et qu'ils ne pourront être résolus que par le développement. Des efforts concertés doivent être faits dans plusieurs domaines afin de traduire les objectifs et les principes directeurs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 par des résultats et des mesures concrètes.

Premièrement, les nations doivent susciter un profond sentiment d'appartenance à une « communauté de destin », adhérer à la Charte des Nations Unies afin de bâtir un environnement pacifique, stable et propice à la coopération régionale et internationale, et surmonter les conflits locaux. La communauté internationale doit également promouvoir une économie mondiale ouverte et inclusive, et donner aux pays en développement une plus grande voix dans la gouvernance économique internationale. Deuxièmement, il convient de défendre le principe d'une approche axée sur l'être humain afin que tous les individus puissent participer au développement durable et faire en sorte que, à terme, davantage de personnes puissent en bénéficier et personne ne soit laissé de côté. Troisièmement, les progrès économiques, sociaux et environnementaux devrait être planifiés de manière coordonnée, et les pays devraient identifier leurs priorités en fonction de leur situation nationale et de leur stade de développement. La priorité devrait être donnée à l'élimination de la pauvreté, l'optimisation des structures économiques, la civilisation écologique et la coexistence entre les êtres humains et la nature. Quatrièmement, les partenariats mondiaux en faveur du développement doivent être renforcés. Si la mise en œuvre du Programme 2030 incombe principalement aux gouvernements nationaux, il faut aussi encourager le secteur privé, la société civile et les organisations caritatives à participer pleinement. Des mesures doivent être prises pour réduire l'écart entre le Nord et le Sud et les riches et les pauvres, et les pays développés doivent honorer leurs engagements en matière d'APD. Cinquièmement, l'Organisation des Nations Unies, qui joue un rôle central dans l'amélioration de la coopération internationale, devrait mieux coordonner le développement, la sécurité et les droits de l'homme, et mobiliser d'autres organisations internationales spécialisées dans les domaines de l'économie, des finances, du commerce et de l'investissement.

31. En tant que titulaire de la présidence du Groupe des Vingt (G-20), la Chine a formulé plusieurs initiatives et plans pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 ainsi que l'industrialisation en Afrique et dans les pays les moins avancés. Elle a également invité un nombre sans précédent de pays en développement à participer aux activités annuelles du G-20, ainsi que des organisations multilatérales et régionales (telles que l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine, respectivement) à participer à des

dialogues organisés en marge des événements. Elle ne doute pas que son Sommet de 2016, qui se tiendra à Hangzhou, laissera une empreinte indélébile sur le développement mondial.

32. **M. Tiilikainen** (Finlande), Ministre de l'agriculture et de l'environnement, déclare que si les États sont confrontés à différents défis et possibilités en termes de développement, leur objectif commun reste la sincère bienveillance envers tous les êtres humains. Il est trop tôt pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme 2030, mais il convient de noter que de nombreux États se sont déjà dotés de plans et de processus ambitieux au niveau national. À cet égard, son pays est heureux d'avoir pu présenter son examen national volontaire au Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

33. L'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement s'est engagée à contribuer de manière intégrée à la mise en œuvre effective des aspects environnementaux du Programme 2030 et à prendre les mesures nécessaires pour atteindre l'objectif 12 des objectifs de développement durable sur les modes de consommation et de production durables. Les efforts fournis pour parvenir au développement durable doivent respecter l'Accord de Paris sur les changements climatiques et s'appuyer à la fois sur l'action collective pour contrer ces changements et sur l'intégration, dans les stratégies nationales de développement, des contributions prévues déterminées au niveau national.

34. La politique finlandaise en faveur du développement et de la coopération repose sur le Programme 2030 et met particulièrement l'accent sur les droits des femmes et des filles, et le renforcement des économies des pays en développement en vue de promouvoir les moyens de subsistance et le bien-être. Parmi les autres domaines prioritaires, il convient de citer la démocratie, l'accès à la nourriture, à l'eau et à l'énergie et l'utilisation durable des ressources naturelles.

35. Pour s'acquitter de son mandat, le Forum politique de haut niveau pour le développement durable doit envoyer un message fort aux États Membres, aux parties prenantes et au système des Nations Unies sur ce qui doit être fait pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. La déclaration ministérielle qui sera adoptée à la session jouera un rôle important à cet égard. Le Forum politique de haut

niveau pour le développement durable devra remplir efficacement ses fonctions de suivi et d'examen dans les années à venir. Pour cela, il faut un cadre opérationnel d'indicateurs au niveau mondial, des données actualisées et fiables pour mesurer les progrès mondiaux et des statistiques ventilées pour que personne ne soit laissé de côté.

36. **M. Shekarabi** (Suède), Ministre de l'administration publique, dit que son pays est déterminé à faire en sorte que personne ne soit laissé de côté en Suède et ailleurs dans le monde. Afin d'impulser la forte dynamique politique nécessaire pour atteindre cet objectif, la Suède a pris l'initiative de créer un groupe de haut niveau composé de son Premier Ministre et de huit autres dirigeants mondiaux pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030. La Suède a réaffirmé son attachement au Forum de haut niveau pour le développement durable en tant qu'instance centrale pour le suivi et l'examen des engagements pris au titre du Programme 2030.

37. En mettant en œuvre l'Action 21, le Programme d'action pour le développement durable, la Suède a appris que l'action locale était primordiale pour assurer l'intégration du processus de développement. En conséquence, tous les gouvernements municipaux et de comté participent à la mise en œuvre dans des secteurs appartenant aux trois piliers du développement durable. Le Gouvernement suédois a créé un comité national réunissant de nombreuses parties prenantes pour appuyer la mise en œuvre et sensibiliser tous les segments de la société. Les organismes de l'administration centrale ont par ailleurs été invités à identifier les liens existant entre leurs opérations et le Programme 2030.

38. Le Gouvernement suédois a adopté une approche intégrée sur l'ensemble des secteurs afin d'avoir un impact positif sur le climat. Entre autres objectifs ambitieux, il s'est lancé le défi de faire de la Suède l'un des premiers pays au monde sans combustibles fossiles. Il a également lancé le Pacte mondial pour le travail décent et la croissance inclusive et, en partenariat avec les Fidji, il accueillera en 2017 la Conférence des Nations Unies pour appuyer la mise en œuvre de l'objectif 14 de développement durable, sur la conservation et l'exploitation de manière durable des océans, des mers et des ressources marines. La Suède accorde également une grande importance à l'égalité des sexes et aux droits de la personne, y compris aux



droits sexuels et de la procréation, et aux droits des femmes et des filles.

39. L'Organisation des Nations Unies doit être suffisamment outillée pour appuyer les efforts de développement durable dans tous les pays. En tant que membre du Conseil de sécurité pour la période 2017-2018, la Suède s'emploiera à lutter contre les causes profondes de la fragilité et des conflits, et insistera sur la participation des femmes à tous les niveaux dans les efforts de consolidation de la paix et de prévention des conflits.

40. **M<sup>me</sup> Baiardi Quesnel** (Paraguay), Ministre de la condition de la femme, dit que 2015 a été une année historique, avec l'adoption du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), du Programme 2030 et de l'Accord de Paris. Le plan de développement national du Paraguay, qui a été établi en conformité avec ces engagements internationaux, est axé sur la réduction de la pauvreté, le développement social, le développement économique inclusif, l'égalité des chances et la viabilité environnementale. Il est indispensable de mettre en place les mécanismes de surveillance nécessaires pour faire en sorte que les politiques nationales soient conformes aux engagements internationaux.

41. Le développement ne se fera pas si les femmes sont exclues du processus. Si l'on ne veut laisser aucune femme ni fille de côté, il faudra modifier la législation de façon à éliminer toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes. L'intégration d'une perspective sexospécifique, l'indépendance économique et physique des femmes et des filles, et la participation dans des conditions d'égalité sont non seulement des objectifs louables en eux-mêmes, mais aussi essentiels pour promouvoir le développement. La parité démocratique est le moyen le plus rapide d'instaurer l'égalité des sexes.

42. Le Paraguay s'est engagé à atteindre l'objectif 17 des objectifs de développement durable qui vise à renforcer les moyens de mise en œuvre et à revitaliser le Partenariat mondial pour le développement durable. Un partenariat mondial réunissant les gouvernements, la société civile, le secteur privé et le système des Nations Unies, et mobilisant toutes les ressources disponibles est nécessaire pour mettre en œuvre le Programme 2030. Pour garantir un développement équitable, il faut augmenter l'aide aux pays en

développement, en particulier à ceux qui rencontrent des difficultés particulières.

43. **M. Murad** (Afghanistan), Ministre de l'économie, déclare que la présentation des 22 examens nationaux volontaires facilite grandement le partage d'expériences au sein du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. Fort de l'expérience acquise dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le Gouvernement afghan a élaboré une feuille de route nationale pour mettre en œuvre le Programme 2030. Le Comité national de coordination et plusieurs groupes de travail techniques composés de membres du Gouvernement, du Parlement, des organismes des Nations Unies, de la société civile et du secteur privé ont déjà été établis à cet effet. Le cadre national de développement de l'Afghanistan est axé sur la croissance économique, la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'autosuffisance.

44. La Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, qui aura lieu en octobre 2016, s'appuiera sur une série d'engagements réciproques pris par le Gouvernement afghan et ses partenaires de développement. La Conférence, qui est une concrétisation de l'objectif 17 du développement durable, enverra un signal d'espoir et de confiance et montrera clairement que les progrès accomplis par l'Afghanistan au cours des 15 dernières années sont irréversibles.

45. Son Gouvernement travaille en étroite collaboration avec les organismes des Nations Unies, les donateurs, les institutions internationales, le secteur privé et la société civile afin de mobiliser les moyens nécessaires pour mettre en œuvre le Programme 2030. Pour que cette mise en œuvre soit un succès en Afghanistan, il faudra cibler les problèmes qui lui sont propres, notamment en ce qui concerne l'objectif 16 qui vise à promouvoir des sociétés pacifiques et ouvertes à tous. Sa délégation se félicite donc de la référence faite au New Deal pour l'engagement international dans les États fragiles par le Groupe G-7 + dans le projet de déclaration ministérielle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

46. **M<sup>me</sup> Nasr** (Égypte), Ministre de la coopération internationale, dit que son pays est heureux d'avoir présenté son rapport national volontaire au Forum politique de haut niveau pour le développement durable. Le Gouvernement égyptien a fait de

l'élimination de la pauvreté d'ici à 2030 une priorité; cela nécessitera la mobilisation des ressources et des efforts nationaux, régionaux et mondiaux, et une ferme volonté de ne laisser personne de côté. Le développement faisant partie intégrante des droits de l'homme, toutes les personnes doivent pouvoir en bénéficier. L'élimination de la pauvreté passe par une croissance économique plus forte et un travail décent pour tous, objectifs qui ne peuvent être atteints qu'en transformant les systèmes industriels et commerciaux afin de fournir aux pays en développement l'accès aux marchés.

47. La montée du terrorisme à l'échelle mondiale pose des problèmes économiques, politiques et de sécurité en matière de développement durable. La communauté internationale doit agir de manière conjointe pour lutter contre ce fléau en vue de garantir la prospérité de tous les peuples. Il est également important de veiller à ce que des ressources suffisantes soient consacrées à la lutte contre les changements climatiques.

48. Seuls un partenariat mondial pour le développement durable et des moyens efficaces de mise en œuvre permettront de surmonter les problèmes de développement. M<sup>me</sup> Nasr appelle donc la communauté internationale à honorer ses engagements et à mobiliser les ressources nécessaires pour aider les pays en développement à affronter les problèmes tels que les flux illicites de capitaux, l'exode des cerveaux et les écarts en matière de savoir-faire scientifique et technique. Le secteur privé, la société civile, les milieux universitaires et les organismes des Nations Unies devraient tous être associés à ces efforts.

49. La délégation égyptienne attend avec intérêt de participer à l'action conjointe visant à mettre en œuvre le Programme 2030, seul moyen de réaliser les objectifs de développement durable et d'instaurer la prospérité pour les générations actuelles et futures, sans que personne ne soit laissé de côté.

50. **M. Kamara** (Libéria), Ministre des finances et de la planification du développement, dit que son pays n'a fait que de modestes progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en raison de la crise civile prolongée qui sévissait au moment de leur adoption. Son Gouvernement a donc activement participé au processus qui a conduit à l'adoption des objectifs de développement durable afin

de s'assurer que son point de vue unique soit pris en compte.

51. État fragile, qui a été le théâtre de plusieurs conflits et d'une récente épidémie d'Ebola, le Libéria est confronté à des difficultés considérables et singulières dans les efforts qu'il déploie pour atteindre les objectifs. Si l'on veut que personne ne soit laissé de côté, il faut mettre l'accent à la fois sur les aspects politiques, tels que la réconciliation, la consolidation de la paix et la gouvernance, et les facteurs économiques, tels que le chômage et la productivité. Reconnaissant que la paix, la sécurité, la stabilité, les droits de la personne, l'inclusion et le développement sont des éléments fondamentaux dans la réalisation des objectifs, le Gouvernement libérien est résolu à adopter une stratégie de mise en œuvre cohérente et inclusive, à l'échelle de l'ensemble de l'administration, et il a déjà commencé à mettre en œuvre un programme quinquennal de transformation. Le plan national actuel de développement à moyen terme fait l'objet d'un examen afin de le rendre conforme au Programme 2030 et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

52. Une transformation structurelle de l'économie est en cours afin de réduire la dépendance excessive à l'égard de l'extraction des ressources naturelles et d'assurer une croissance économique inclusive grâce à la diversification économique, en particulier en améliorant la production agricole. Son Gouvernement entend également renforcer les programmes de protection sociale pour aider les personnes les plus pauvres à gérer les risques de manière plus efficace et il a mis en place un cadre institutionnel permettant de suivre les progrès nationaux dans la mise en œuvre du Programme 2030.

53. **M. Wong Yen Cheong** (Maurice), Ministre de l'environnement, du développement durable et de la gestion des catastrophes et des plages, dit que son Gouvernement était sur le point d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et qu'il s'est engagé à réaliser les objectifs de développement durable. Dès son indépendance en 1968, Maurice s'est efforcée de placer l'individu au centre du développement en reconnaissant que sa population est sa ressource la plus précieuse, ce qui lui a permis d'enregistrer une forte croissance économique. Grâce à une utilisation judicieuse de l'aide publique au développement et des autres ressources, elle est passée de la catégorie des pays les moins avancés à celles des pays à revenu moyen supérieur. Toutefois, elle a été

victime de son propre succès, car elle n'est désormais plus admissible à l'aide publique au développement. La communauté internationale devrait admettre que les problèmes de développement d'un État ne disparaissent pas simplement lorsque ce dernier atteint un certain seuil de revenus.

54. En dépit des obstacles potentiels tels que la pauvreté résiduelle, la hausse du taux de chômage chez les jeunes et la prévalence accrue des maladies non transmissibles, son Gouvernement a élaboré une feuille de route pour faire de Maurice un pays à revenu supérieur d'ici à 2030. Des efforts sont engagés pour appliquer la Stratégie, mais son pays doit continuer d'avoir accès à des moyens de mise en œuvre, et notamment de bénéficier de l'appui lui permettant de renforcer sa capacité de résilience face aux effets des changements climatiques tels que les cyclones de plus en plus violents et imprévisibles et l'élévation du niveau de la mer. Un seul cyclone pourrait anéantir en quelques heures tous les progrès du pays.

55. Son Gouvernement est conscient des obligations qui lui incombent et, à l'issue de vastes consultations avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales et la société civile, il a entrepris des réformes pour s'assurer que toutes les personnes qui perçoivent un revenu paient leurs impôts. Cependant, ces ressources mobilisées à l'échelle locale ne suffisent pas à financer la construction des infrastructures, à élaborer et à appliquer des politiques économiques rationnelles, à créer un État providence axé sur l'être humain et à conserver le niveau de vie que les gouvernements successifs sont parvenus à établir et à maintenir au prix de lourds efforts. Dans sa vision pour la période allant jusqu'à 2030, le Gouvernement prévoit donc des moyens pour accroître les revenus issus d'autres sources, notamment à travers le développement de l'économie maritime. La participation de partenaires internationaux à cet effort serait bénéfique pour toutes les parties. La mise en œuvre des objectifs de développement durable exige non seulement une ferme volonté politique nationale, mais également un partenariat avec la communauté internationale qui pourrait soutenir Maurice en attirant davantage d'investissements, en proposant des prêts à des conditions favorables, en renforçant ses capacités institutionnelles, en facilitant le transfert de technologie et en contribuant à l'élaboration d'un cadre réglementaire pour le secteur privé mauricien.

56. Maurice partagera volontiers son expérience et ses meilleures pratiques avec d'autres pays confrontés à des défis similaires. Elle est également prête à faire le lien entre le système des Nations Unies pour le développement et les autres donateurs dans un système de coopération triangulaire qui profiterait à tous les intéressés.

57. **M<sup>me</sup> Matondo** (Congo), Ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, dit que son Gouvernement est en train d'élaborer un programme national pour la période 2017-2021, qui sera conforme à l'Agenda 2063, aux objectifs de développement durable et au Programme 2030. Avec l'aide précieuse du système des Nations Unies, son pays a bien progressé dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Entre autres réalisations, il convient de citer les systèmes destinés à fournir certains médicaments et services médicaux gratuits, l'amélioration des liaisons de transport, des pratiques forestières plus durables et la mise en place d'un programme national de boisement fournissant des emplois et de l'énergie aux populations rurales. À 36 %, le taux de pauvreté reste élevé, mais a diminué de plus de 50 % au début des années 2000.

58. Malgré les progrès qu'il a accomplis, son pays est confronté à de nombreux défis, notamment un taux de chômage de 34 % chez les jeunes, la persistance de la faim et de la pauvreté, l'absence de services d'assainissement et le manque d'accès à l'eau potable et à l'électricité. Pour remédier à ces problèmes, son Gouvernement a élaboré un certain nombre de stratégies sur la gestion de l'environnement et le développement durable, notamment des programmes forestiers et des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

59. **M. Gutiérrez Espeleta** (Costa Rica), Ministre de l'environnement et de l'énergie, dit que son Gouvernement a créé un conseil de haut niveau pour diriger la mise en œuvre des objectifs de développement durable et qu'il est en train d'élaborer une stratégie de mise en œuvre à court terme sur la base des résultats d'un plan national de développement qui était en vigueur avant l'adoption des objectifs de développement durable. Des politiques publiques et des acteurs clefs des secteurs public, privé et universitaire et de la société civile ont été identifiés pour chaque objectif, et des travaux sont en cours pour identifier les synergies entre la mise en œuvre du Programme 2030, le processus d'adhésion à

l'Organisation de coopération et de développement économiques et le Consensus de Montevideo sur la population et le développement. Son Gouvernement travaille également avec l'institut national de la statistique afin d'établir des indicateurs nationaux pour suivre les objectifs de développement durable sur la base de données ventilées de grande qualité. Le Costa Rica s'est engagé à promouvoir le développement durable et à trouver des solutions novatrices pour ranimer l'espoir des générations actuelles et futures.

60. S'exprimant en sa qualité de Président de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, M. Gutiérrez déclare que l'Assemblée est une tribune universelle permettant aux ministres de l'environnement et autres grands acteurs de ce monde de travailler de concert. À sa deuxième session, en mai 2016, de nombreuses menaces écologiques pressantes ayant trait au Programme 2030 ont été abordées, notamment les changements climatiques, l'éducation au service du développement durable, la biodiversité, la désertification et la criminalité environnementale, et un certain nombre de résolutions pertinentes pour la mise en œuvre du volet environnemental du Programme 2030 ont été adoptées, notamment la résolution 2/5, intitulée « Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 » qui indique de quelle façon l'Assemblée pour l'environnement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement contribueront aux travaux du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. L'Assemblée pour l'environnement a également examiné les liens existant entre les différents aspects du développement durable, notamment entre la qualité de l'environnement et les droits de l'homme, la santé et le bien-être.

61. **M. Wembi Loambo** (République démocratique du Congo), Ministre du plan et du suivi de la révolution de modernité, dit que son Gouvernement a intégré les objectifs de développement durable dans son plan national de développement, en tenant compte des leçons apprises à l'issue de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Le plan de développement à long terme engage le pays dans un processus qui vise à faire de la République démocratique du Congo un pays à revenu intermédiaire à l'horizon 2021, en s'appuyant sur la transformation de l'agriculture, un pays émergent en 2030 grâce à une industrialisation intensive, et un pays développé en 2050 grâce à l'avènement d'une société de

connaissances. Le plan de développement sera opérationnalisé à travers une série de plans quinquennaux, dont le premier concerne la période 2017-2021, et comportera des mesures de lutte contre les changements climatiques.

62. Les efforts entrepris par son Gouvernement pour encourager la participation de toutes les parties prenantes, y compris la société civile, les partenaires de développement et les gouvernements locaux, dans le processus de planification du développement ont permis de mieux intégrer les objectifs de développement durable et les priorités inscrites dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine dans son nouveau plan national stratégique de développement. Pour mesurer les progrès, le Gouvernement a élaboré un guide de suivi et d'évaluation et a créé un Observatoire du développement durable. En avril, pour lancer l'exercice de contextualisation des objectifs, le Gouvernement a parrainé un programme de formation sur l'analyse rapide intégrée en faveur des cadres nationaux, de la société civile, de la communauté scientifique et des acteurs du secteur privé.

63. **M. Choi Jongmoon** (République de Corée), Vice-Ministre des affaires multilatérales et internationales, déclare que malgré les progrès réalisés lors de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, il reste encore de nombreux défis à relever dans le cadre du Programme de développement à l'horizon 2030, notamment l'aggravation des inégalités, l'absence de travail décent, l'évolution démographique, les crises humanitaires, la dégradation de l'environnement, les épidémies, le terrorisme et l'extrémisme violent. Les deux obstacles auxquels il faut s'attaquer d'urgence pour réaliser l'objectif consistant à ne laisser personne de côté sont la montée des inégalités entre les pays et au sein même de ces derniers, et les crises humanitaires à l'échelle mondiale. Les 1 % les plus riches détiennent la moitié de l'ensemble des richesses dans le monde, tandis que les 50 % les moins riches ne possèdent que 1 % de la richesse mondiale. Un nombre record de 65,3 millions de personnes sont actuellement déplacées contre leur volonté. Par ailleurs, les changements environnementaux et les catastrophes naturelles font obstacle au développement durable et exacerbent la vulnérabilité dans toutes les régions.

64. Suite à l'adoption du Programme 2030 et après les efforts consentis à Paris, Bruxelles et Istanbul afin de trouver des solutions novatrices en matière de

gouvernance mondiale, sa délégation se félicite des deux prochains événements qui permettront de renforcer la solidarité mondiale, à savoir la réunion de haut niveau pour gérer les mouvements massifs de réfugiés et de migrants, qui se tiendra à la veille de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale et le Sommet des dirigeants sur les réfugiés, organisé par le Gouvernement des États-Unis.

65. Pour lutter contre la montée des inégalités, la République de Corée concentre ses ressources sur les pays en proie aux circonstances les plus difficiles, tels que les États fragiles et ceux touchés par un conflit. Elle a prévu de continuer d'accroître sa contribution au fonds de financement commun pour les pays. Pour mobiliser davantage de ressources en faveur des pays les moins avancés et des États fragiles, la République de Corée a élaboré un programme novateur consistant à collecter un dollar par passager voyageant sur un vol en partance de la Corée et à verser les sommes recueillies au fonds mondial pour l'élimination de la pauvreté. Cette initiative qui fait appel à la participation du public a également permis de sensibiliser ce dernier à l'APD.

66. La République de Corée fait tout son possible pour fournir une aide humanitaire efficace aux groupes les plus vulnérables dans les situations de crise, tels que les réfugiés, les femmes et les enfants. Il soutient notamment l'éducation des filles, la santé et la formation continue dans les milieux défavorisés. Au cours des cinq dernières années, la Corée a multiplié par dix son aide humanitaire aux réfugiés. Le principe consistant à ne laisser personne de côté est un impératif non négociable, si les cibles du Programme 2030 sont atteintes, mais qu'elles ne sont pas partagées par tous, les résultats obtenus n'auront aucune légitimité.

67. **M. Nguyen The Phuong** (Viet Nam), Vice-Ministre de la planification et de l'investissement, déclare qu'après avoir réussi à mettre en œuvre les objectifs du Millénaire pour le développement, le Viet Nam consacre désormais son attention à la mise en œuvre du Programme 2030. Les autorités nationales ont commencé par examiner les stratégies et les plans de développement existants afin de repérer les objectifs de développement qui coïncidaient avec ses priorités nationales de développement, puis il a aligné ses indicateurs sur les nouveaux objectifs. Le Viet Nam est également en train d'élaborer un plan d'action national pour la mise en œuvre des objectifs de développement

durable qui servira de cadre juridique afin d'assurer le respect des obligations internationales.

68. Le processus de développement durable doit être axé sur l'être humain, tant dans la formulation que dans la mise en œuvre. En tant que pays à revenu moyen inférieur durement touché par les changements climatiques, le Viet Nam veille à ce que les acquis du développement soient préservés. L'Organisation des Nations Unies doit parvenir à une décision concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable sur lesquels reposera le système de suivi de la mise en œuvre des engagements internationaux contractés en matière de développement durable.

69. **M. Gracia Aldaz** (Espagne), Vice-Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, dit que le Programme 2030 est un projet éminemment politique qui réclame un dialogue constant et de grande qualité entre toutes les parties prenantes. Le Gouvernement espagnol a pris un certain nombre de mesures pour mettre en œuvre le Programme 2030 au niveau national, comprenant notamment la diffusion de l'information auprès de ses ministères et de ses représentants, conformément à l'Accord de Paris, et la collaboration avec l'Institut national de statistique sur le suivi. L'analyse et l'inventaire des politiques ont permis au Gouvernement de faire le point sur les meilleurs moyens de mettre en œuvre les objectifs de développement durable au niveau national; plus de la moitié des indicateurs proposés par la Commission de statistique de l'ONU sont déjà utilisés par l'Institut national espagnol de statistique.

70. Tous les moyens de mise en œuvre, financiers et autres, devraient être utilisés pour atteindre les objectifs de développement durable, en mettant l'accent sur la mobilisation des ressources internes, le renforcement des politiques et des systèmes fiscaux nationaux, la présence des pays dans les réseaux de commerce international, ainsi que le rôle des technologies de l'information et des communications et de l'innovation.

71. **M. Altuwaijri** (Arabie saoudite), Vice-Ministre de l'économie et de la planification, dit que son pays participe à de nombreuses initiatives régionales et internationales pour mettre en œuvre le Programme 2030, qui s'appuie sur le succès des objectifs du Millénaire pour le développement. Les mesures prises au niveau national pour mettre en œuvre le Programme 2030 contribueront à la réalisation des objectifs de

développement durable à l'échelle mondiale. Le Gouvernement saoudien a lancé sa Vision nationale à l'horizon 2030 ainsi qu'un programme de transition pour 2020. Ces deux initiatives reposent sur des politiques, des programmes et des mesures qui visent à assurer la réalisation des nouveaux objectifs. Un décret royal a été publié pour identifier un organe chargé d'assurer le suivi. Son Gouvernement met également au point des indicateurs de suivi des performances nationales et un mécanisme de collecte et de diffusion des données. Il salue les efforts déployés par les organismes des Nations Unies et ses organes, en particulier le Conseil.

72. Dans la quête du développement durable, il convient de respecter la souveraineté nationale, la morale religieuse, les valeurs sociales et culturelles, la stabilité, ainsi que la paix et la sécurité, ces deux dernières étant notamment menacées par la montée du terrorisme et de la violence. La communauté internationale doit rester solidaire pour assurer la paix et la sécurité tout en mettant l'accent sur les partenariats, le renforcement des capacités dans les pays en développement et le principe des responsabilités communes mais différenciées.

73. **M. Nebenzya** (Fédération de Russie), Vice-Ministre des affaires étrangères, dit que la Fédération de Russie est prête à soutenir activement la mise en œuvre du Programme 2030 à tous les niveaux, en conformité avec ses priorités nationales et les engagements qu'elle a contractés en vertu des accords internationaux. À travers l'aide qu'elle fournit aux pays dans le besoin, la Fédération de Russie vise toujours à traiter les questions les plus urgentes. Cette aide qui atteignait 1,16 milliard de dollars en 2015 s'accroît progressivement. Malgré la fragilité de l'économie mondiale, il faut renforcer l'aide multilatérale internationale au développement et considérer celle-ci comme un investissement dans la stabilité mondiale ainsi qu'une condition préalable à l'édification d'un système international équitable et capable de résister aux effets des récessions.

74. Dans la Fédération de Russie, le Groupe de travail interinstitutions sur les changements climatiques et le développement durable s'efforce d'intégrer effectivement les objectifs de développement durable et les cibles connexes dans les stratégies nationales de développement, en tenant compte des besoins et des priorités locales. Le Service fédéral des statistiques est en train de concevoir un

système de suivi des progrès réalisés à l'échelle nationale dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Suite aux audiences parlementaires organisées par le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, des recommandations précises et concrètes relatives à la mise en œuvre du Programme 2030 à tous les niveaux ont été adoptées. Les entreprises et la société civile russes sont disposées à contribuer activement à la réalisation du développement durable. Il faut continuer d'élaborer des partenariats public-privé et défendre les principes de la responsabilité sociale des entreprises qui sont favorables au Programme 2030.

75. En tant que membre actif de la Commission économique eurasiennne et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Fédération de Russie attache une importance particulière à la dimension régionale de l'action des organismes des Nations Unies dans la mise en œuvre du Programme 2030. La Commission économique eurasiennne et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique pourraient et devraient servir de catalyseur pour favoriser une intégration à deux niveaux ou la formation d'une zone économique unique, de Lisbonne à Vladivostok.

76. **M. Hamachi** (Japon), Vice-Ministre parlementaire aux affaires étrangères, dit qu'en mai, son pays a créé un siège sous l'autorité du Premier Ministre afin de promouvoir les objectifs de développement durable et de coordonner les efforts visant à contribuer au succès du Programme 2030. Cette entité servira de centre de contrôle pour la mise en œuvre, le suivi et l'examen des efforts réalisés par le Gouvernement, et définira les domaines prioritaires, les principes directeurs et les mécanismes de suivi.

77. En août, le Japon et les pays africains organiseront, en Afrique, une conférence qui permettra de positionner le Programme 2030 sur le continent par rapport à trois domaines prioritaires : diversification économique et industrialisation, résilience des systèmes de santé et stabilité sociale. S'appuyant sur les efforts déployés à ce jour, le siège continuera d'étudier les moyens de renforcer les partenariats avec les autres parties prenantes. Afin de promouvoir l'investissement dans des infrastructures de qualité, le Japon s'est engagé à consacrer 200 milliards de dollars à des projets d'infrastructure au cours des cinq prochaines années. Il a également pris des

engagements sectoriels en matière de santé mondiale, d'égalité des sexes et de réduction des risques de catastrophe, ainsi qu'en faveur de la stabilisation de la situation au Moyen-Orient. Plus généralement, la science, la technologie et l'innovation sont des moteurs pour parvenir à une société durable.

78. **M. Panagaria** (Inde), Vice-Président de l'Institution nationale pour la transformation de l'Inde (NITI Aayog), dit qu'il existe une forte corrélation entre les objectifs de développement durable et ceux de l'actuel Gouvernement indien; de nombreux programmes politiques nationaux sont directement repris dans les objectifs. L'une des grandes priorités de son Gouvernement est de fournir un logement, des conditions d'hygiène, de l'eau salubre et des soins de santé de qualité à tous, y compris aux femmes et aux enfants.

79. L'Inde a pris des mesures initiales vigoureuses afin de créer un cadre institutionnel pour mettre en œuvre les objectifs et organise à cette fin une série d'ateliers au niveau national ainsi que dans les États. Elle s'est également engagée à fournir une plateforme à toutes les parties prenantes, y compris aux autorités infranationales, aux organisations de la société civile, aux milieux universitaires, aux groupes de réflexion et au secteur privé afin de renforcer la convergence et l'efficacité dans le processus de suivi.

80. L'Inde présentera son premier examen national volontaire en 2017, lequel montrera sans doute qu'elle est sur la bonne voie pour assurer la mise en œuvre coordonnée du Programme 2030 et le suivi des progrès. Dans un monde interdépendant, toutefois, le succès individuel de certains pays ne suffira pas à réaliser les objectifs. Des efforts conjoints, dans l'esprit du partenariat mondial convenu au titre de l'objectif 17, permettraient une transformation mondiale. Les pays développés doivent prendre des initiatives visibles pour relever les défis rencontrés sur la voie vers la durabilité, notamment en réduisant rapidement les émissions de carbone par habitant, en adoptant des modes de vie plus durables et en mobilisant davantage de ressources pour aider les pays pauvres qui sont touchés de façon disproportionnée par les catastrophes naturelles et les pandémies.

81. **M. Bizmark** (République islamique d'Iran), Directeur général des affaires internationales en matière d'environnement et de développement durable au sein du Ministère des affaires étrangères, dit que le

Forum politique de haut niveau pour le développement durable est une tribune privilégiée pour atteindre les objectifs de développement durable, évaluer les défis qui surgissent dans le cadre du processus et recommander des choix stratégiques afin d'assurer une solide performance de la part de toutes les parties prenantes. La mise en œuvre du Programme 2030 exige une meilleure efficacité en termes d'aide et de solidarité à l'échelle internationale, notamment pour lutter contre les déséquilibres économiques mondiaux. L'Organisation des Nations Unies doit jouer un rôle de coordination en renforçant les partenariats mondiaux pour le développement durable. Les principes de l'appropriation nationale et des responsabilités communes mais différenciées doivent rester la pierre angulaire du nouveau programme, en plus des trois piliers du développement durable.

82. En dépit des nombreuses difficultés et contraintes, notamment des sanctions injustes et illégales, l'Iran a pris des mesures importantes pour mettre en œuvre le Programme 2030. Les priorités nationales ont été fixées en fonction des principaux objectifs du pays, à savoir l'élimination de la pauvreté, le logement, la gestion durable de l'eau et de l'assainissement, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la lutte contre la désertification et la déforestation, ainsi que la réduction et la gestion des risques de catastrophe. Son Gouvernement a adopté deux lois importantes, l'une pour renforcer la résilience économique face aux chocs qui menacent le développement et l'autre pour protéger l'environnement en mettant l'accent sur une économie verte et une industrie à faible émission de carbone. Si l'on veut réussir, il faut penser globalement et agir localement.

83. **M. Cooper** (Nouvelle-Zélande), Conseiller Principal au Ministère des affaires étrangères et du commerce, dit que ce Forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui est le premier à intervenir depuis l'adoption du Programme 2030, est une excellente occasion de dresser le bilan. Sa délégation félicite les 22 pays, y compris son voisin le Samoa, qui présentent des rapports préliminaires sur l'approche qu'ils ont retenue pour réaliser les objectifs de développement durable. La Nouvelle-Zélande a créé un mécanisme intergouvernemental afin de définir sa propre voie. Si les objectifs sont indissociables, les pays doivent les hiérarchiser en fonction de leur propre situation et de leurs besoins. La Nouvelle-Zélande

contribuera aux objectifs définis d'un commun accord au niveau mondial en prenant à la fois des mesures nationales et en adoptant un rôle de chef de file sur la scène internationale par rapport aux questions de politique mondiale. Le Programme d'aide de la Nouvelle-Zélande cible le développement économique durable et prévoit des investissements complémentaires dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la gouvernance et de la résilience dans les pays partenaires.

84. La Nouvelle-Zélande continuera de jouer un rôle de premier plan au niveau mondial, notamment en éliminant les subventions aux pêcheries qui contribuent à des activités de pêche illégales, non déclarées et non réglementées, et en soutenant les pratiques de pêche durables, en particulier dans le Pacifique; en éliminant les subventions inefficaces dans le domaine des combustibles fossiles et en améliorant l'accès aux énergies renouvelables dans le Pacifique; en favorisant un dialogue ouvert, un système commercial régi par l'Organisation mondiale du commerce (OMC); et en défendant les petits États insulaires en développement, notamment en honorant les engagements inscrits dans les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de SAMOA).

85. La Nouvelle-Zélande collaborera avec les pays partenaires pour atteindre les cibles prioritaires dans les domaines où elle est le plus efficace, notamment au niveau régional, en tant que membre du Forum des îles du Pacifique. Les actions gouvernementales étant insuffisantes pour réaliser le Programme 2030, un certain nombre d'organisations non gouvernementales et d'entreprises néo-zélandaises se sont déjà engagées de manière constructive auprès des organismes publics.

86. **M. Shide** (Éthiopie), Ministre d'État aux finances et au développement économique, dit que son pays a participé activement aux négociations sur les objectifs de développement durable et qu'il est attaché à la mise en œuvre du Programme 2030. L'Éthiopie s'est appropriée les objectifs en les intégrant dans son plan quinquennal de croissance et de transformation, qui servira de mécanisme pour surmonter l'approche cloisonnée en matière de développement. Les initiatives qu'elle a prises pour la mise en œuvre couvrent les trois dimensions des objectifs, économique, sociale et environnementale. L'Éthiopie envisage de maintenir sa croissance économique à un taux moyen de 10 % et de réduire la pauvreté à 16 %

d'ici à 2020 en prenant des mesures ciblées pour répondre aux besoins de ceux qui sont pris au piège de la pauvreté. Parmi les mesures essentielles prises en 2016, il faut citer la localisation et l'intégration de la première politique nationale de protection sociale. L'Éthiopie élargira également son programme de protection sociale fondé sur des activités productives en milieu rural au cours de la décennie à venir de façon à couvrir plus de 4,7 millions de pauvres en milieu urbain.

87. L'Éthiopie a l'intention de devenir d'ici à 2025 une économie industrielle à revenu intermédiaire neutre en carbone. Elle s'efforce de faire en sorte que 80 % de sa main-d'œuvre passe d'une agriculture pluviale de subsistance avec une faible productivité à une agriculture commerciale productive. Le développement du secteur privé, en particulier des petites et moyennes entreprises, est au cœur de la politique de croissance du pays. Un cadre juridique pour les partenariats public-privé sera opérationnel avant la fin de l'année.

88. Dans le cadre de sa stratégie d'économie verte résiliente au climat, elle a créé un mécanisme permettant d'engager le pays sur cette voie et prévoit une réduction de 64 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 au titre de la contribution prévue déterminée au niveau national. L'Éthiopie s'emploie également à créer un cadre de suivi cohérent et intégré pour la mise en œuvre du nouveau Programme. Un partenariat mondial redynamisé visant à appuyer les efforts nationaux permettrait de faire en sorte que les objectifs soient atteints d'ici à 2030

89. **M. Kamphasa** (Zambie), Secrétaire permanent du Cabinet, dit que comme les pays se situent à différents stades de développement, il est important que les responsables politiques fassent les bons choix lors de la mise en œuvre du Programme 2030. Depuis plus d'une décennie, la Zambie s'efforce de mener à bien sa Vision 2030 qui lui permettra d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire en bâtissant une croissance économique solide et en réduisant les disparités à l'échelle régionale. La composition structurelle nationale, caractérisée par des différences régionales en termes de dotation en ressources, a donné lieu à de nombreuses inégalités, entravant la diversification économique et la création d'emplois décents. En conséquence, la Zambie doit réglementer l'utilisation des ressources naturelles et prendre des mesures d'atténuation des changements climatiques en



vue de réduire la pauvreté. À travers une approche consultative et intégrée, son Gouvernement privilégie les programmes axés sur la création de richesses, l'élimination de la pauvreté, la création d'emplois et la réduction des inégalités. Si elle fait tout son possible pour promouvoir les jeunes entrepreneurs, les entreprises appartenant à des femmes et les petites et moyennes entreprises, la Zambie a encore besoin d'une aide internationale, et doit notamment pouvoir compter sur le transfert de technologie, la facilitation du commerce, le respect des engagements contractés en matière d'APD, le développement des capacités de collecte et d'analyse des données et le renforcement des systèmes de suivi et d'évaluation.

90. **M. Županjevac** (Serbie), Ambassadeur au Ministère des affaires étrangères, dit qu'on ne peut pas se permettre d'échouer dans la réalisation des objectifs universels et fondamentaux du Programme 2030; il faut impérativement respecter les engagements pris à New York, Addis-Abeba et Sendai. Le nombre inacceptable de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de la faim et le nombre de personnes analphabètes doivent être pris en compte afin que personne ne soit laissé de côté.

91. En décembre 2015, son Gouvernement a créé un groupe de travail interministériel chargé de surveiller et de coordonner la mise en œuvre, avec la participation de la société civile, des milieux universitaires et du secteur privé. Compte tenu du fait que les 17 objectifs et 169 cibles sont complémentaires et interdépendants, il faut éviter tout cloisonnement. Il est essentiel d'élaborer des indicateurs statistiques pour suivre la mise en œuvre et les progrès; à cette fin, la Serbie attend avec intérêt les recommandations et le plan d'action du Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités dans le domaine des statistiques relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

92. La Serbie a conclu avec l'équipe de pays des Nations Unies un cadre de partenariat pour le développement (2016-2020) qui prend à la fois en compte la réalisation des objectifs de développement durable et les négociations d'adhésion à l'Union européenne. Le cadre de partenariat pour le développement repose sur cinq piliers et neuf résultats et couvre les domaines de la bonne gouvernance, l'état de droit, la fourniture de services de santé et d'éducation, la croissance économique, la création

d'emplois, la protection de l'environnement, et la culture et le développement.

93. **M<sup>me</sup> Orelope-Adefulire** (Nigéria), Assistante spéciale principale du Président du Nigéria chargée des objectifs du développement durable, déclare que pour maîtriser et intégrer les objectifs de développement durable dans un plan national, il est nécessaire de prendre des mesures financières et non financières, publiques et privées, ainsi qu'internationales et nationales. Il faut intensifier l'aide internationale en faveur des pays en développement et leur porter notamment assistance dans le domaine critique de la mobilisation des ressources. Il faut renforcer les moyens de mise en œuvre et les partenariats multipartites pour le développement durable, y compris la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire, afin que personne ne soit laissé de côté. Pour accélérer la réalisation des objectifs, le Nigéria mise sur les progrès scientifiques et technologiques, l'innovation, la responsabilisation et la cohérence.

94. Pour que les pays en développement deviennent autonomes, il faut de meilleurs régimes commerciaux et des politiques tarifaires justes qui garantissent un commerce équitable et protègent les ressources naturelles et la propriété intellectuelle, et il faut davantage de moyens financiers pour consolider les acquis du développement. Le Nigéria mise sur la diversification économique pour générer de nouveaux revenus.

95. **M. Thompson** (Ghana), Directeur général de la Commission de planification du développement national, dit que l'adoption du Programme 2030 coïncide avec une série de plans à moyen et long terme que le Ghana met en œuvre pour se hisser, d'ici à 2057, du rang de pays à revenu moyen inférieur à celui de pays à revenu élevé. Son Gouvernement collabore avec les autorités nationales et infranationales afin de déterminer dans quelle mesure les priorités de développement existantes correspondent aux objectifs et aux cibles du Programme 2030 et à l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, et les fonctionnaires reçoivent une formation afin d'aligner leurs plans sectoriels avec les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063. Les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 sont transposés à l'échelle locale et adaptés aux plans de développement nationaux à long terme ou sont adoptés directement lorsqu'aucune modification ne s'impose. Les réformes et les plans nationaux visant les infrastructures s'attaquent aux

problèmes structurels des bidonvilles, des systèmes d'assainissement, des routes et des installations de loisirs communautaires, tandis que les réformes législatives, politiques et institutionnelles permettront au Gouvernement de gagner en efficacité et de mieux répondre aux besoins de la population.

96. **M. Belkaid** (Algérie), Directeur général adjoint aux affaires économiques et financières internationales au sein du Ministère des affaires étrangères, dit que le plan d'action de son Gouvernement pour la période 2015-2019 vise à répondre aux besoins fondamentaux de la population, à travers notamment le développement des infrastructures, la réduction des disparités territoriales, l'accès à l'eau potable et aux médicaments, ainsi qu'aux services médicaux et d'assainissement. Grâce à une série de programmes gouvernementaux, l'Algérie a quasiment pu éradiquer l'extrême pauvreté ces dernières années et l'espérance de vie a augmenté, tandis que les efforts déployés dans le secteur de l'éducation ont entraîné une hausse des taux de scolarisation, l'amélioration de la qualité de la scolarité et une réduction de l'analphabétisme chez les jeunes, un domaine dans lequel le pays continuera d'élaborer de nouvelles approches, notamment par l'usage des technologies de l'information et des communications (TIC). Désormais, plus de 31 % des parlementaires algériens sont des femmes; ce qui place le pays en première position dans le monde arabe et ailleurs en ce qui concerne l'égalité des sexes. Un rapport national final sur l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement en Algérie sera mis incessamment à la disposition des organismes des Nations Unies et des autres partenaires bilatéraux et multilatéraux. Pour assurer la transition entre les objectifs du Millénaire pour le développement et les objectifs de développement durable, une structure nationale de coordination a été mise en place sous l'égide du Ministère des affaires étrangères. Par ailleurs, une journée nationale de sensibilisation aux objectifs de développement durable a été organisée en mars 2016 sous les auspices du Conseil économique et social.

97. Néanmoins, la mise en œuvre du Programme 2030 ne peut se concevoir sans l'appui politique et financier de la communauté internationale, en particulier en Afrique. L'Algérie continuera de fournir un appui au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et de participer à la coopération Sud-Sud et triangulaire. Elle réitère son

appel aux pays nantis pour honorer leurs engagements en matière d'APD et souligne l'importance du transfert de technologie et d'un partenariat mondial renoué fondé sur une véritable réforme de la gouvernance économique mondiale.

98. **M<sup>me</sup> Al-Nussairy** (Iraq), Conseillère au Ministère des affaires étrangères, déclare que les efforts considérables déployés dans la lutte contre le terrorisme ne l'ont pas été au détriment de la réalisation des objectifs de développement durable. Le Gouvernement iraquien est parvenu à améliorer la qualité de vie de sa population et à renforcer la participation de la société civile à tous les aspects du développement durable. Des réformes institutionnelles ont également été lancées afin de mettre un terme à la bureaucratie excessive. Le Gouvernement a créé un comité national chargé de mettre en œuvre un plan de développement durable formulé par le Ministère de la planification sur la base des contributions de toutes les zones géographiques et des segments sociaux, et travaille avec l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) afin de garantir la transparence et l'équité dans la gestion de son budget. Il a pris des mesures en faveur de l'autonomisation socio-économique des femmes, notamment à travers un plan conçu pour mettre en œuvre les recommandations formulées dans la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, ainsi qu'en créant des groupes chargés de la problématique hommes-femmes dans tous les ministères. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a récemment ajouté plusieurs villes historiques iraquiennes et habitats naturels menacés d'extinction sur sa Liste du patrimoine mondial.

99. Le terrorisme anéantit non seulement le peuple iraquien, mais aussi ses infrastructures. La chute du prix du pétrole a également entraîné une diminution des revenus et a contraint le Gouvernement à adopter des politiques d'austérité. Il est par ailleurs difficile de rapatrier les personnes déplacées dans les régions qui ont été précédemment occupées par l'État islamique d'Iraq et du Levant, puis qui ont été libérées par l'armée iraquienne, les forces de mobilisation populaire et les milices tribales, et les forces peshmergas. Le coût humain et économique de la guerre contre le terrorisme, que l'Iraq mène pour son propre compte et celui de la communauté internationale, est le principal obstacle à la réalisation

des objectifs de développement durable. L'aide internationale accordée à l'Iraq doit être proportionnelle à l'ampleur de ce défi.

100. **M<sup>me</sup> Monnoyer-Smith** (France), Commissaire générale au développement durable, déclare que l'année 2015 a marqué un point tournant pour la communauté internationale qui a démontré, avec l'adoption du Programme 2030 et du Programme d'Action d'Addis-Abeba, sa volonté d'œuvrer à un avenir meilleur pour la planète. Chacun des pays et des acteurs doit déterminer sa propre voie vers la réalisation des objectifs communs de développement durable. Son pays a été l'un des premiers de l'Union européenne à lancer le processus de ratification de l'Accord de Paris et il présentera, dès demain, à l'ONU, un rapport sur les initiatives prises par la France pour réaliser les objectifs de développement durable. Elle appelle tous les pays à signer et à ratifier l'Accord de Paris, qui fait partie intégrante des objectifs du Programme 2030; à renforcer les contributions prévues déterminées au niveau national en vue d'atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Accord de Paris; et à soutenir le programme d'Action Lima-Paris. La communauté internationale a la responsabilité de démontrer la pertinence et l'efficacité du multilatéralisme, et, en collaboration avec des acteurs non étatiques, de trouver des solutions aux grands défis auxquels le monde est confronté.

101. **M<sup>me</sup> Frankinet** (Belgique), Représentante Permanente de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que, conformément aux exigences du Programme 2030, son pays s'appuie sur une approche centrée sur les droits de l'homme afin d'atteindre les groupes les plus vulnérables de la société et faire en sorte que personne ne soit laissé de côté. À cette fin, il serait nécessaire d'éliminer les inégalités et d'utiliser les technologies numériques pour évaluer les lacunes. Si l'on veut éradiquer l'extrême pauvreté d'ici à 2030, il faut mobiliser davantage de ressources pour aider les pays les moins avancés ou en situation de fragilité. La Belgique a donc décidé qu'en 2019, elle consacrerait la moitié de son aide publique au développement aux pays les moins avancés. Tous les facteurs ont été pris en considération: la nécessité d'une croissance économique inclusive et durable et d'un travail décent pour tous; le fait que des milliards de personnes dépendent de la biodiversité marine et côtière pour subvenir à leurs besoins; et que le développement

durable restera inaccessible tant que l'on n'instaurera pas la paix et la stabilité, l'état de droit et la bonne gouvernance. De toute évidence, une approche globale est nécessaire. Son Gouvernement est en train de formuler une stratégie nationale de développement durable qui guidera le pays, à tous les échelons, dans la réalisation des objectifs de développement durable. La stratégie exigera la pleine participation du secteur privé, des organisations non gouvernementales, des milieux universitaires et des autres parties prenantes, notamment des enfants et des jeunes. Le Gouvernement élabore également une charte nationale pour les objectifs de développement durable et a pris plusieurs initiatives afin de sensibiliser le public aux objectifs. En conclusion, elle appelle le système des Nations Unies à faire preuve d'efficacité et de souplesse pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 dans le monde entier.

102. **M<sup>me</sup> Potter** (Seychelles), Représentante Permanente des Seychelles auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que bien que son pays soit un petit État insulaire en développement et se heurte aux problèmes inhérents à ce statut, il s'appuiera sur ses acquis et identifiera de nouvelles sources de croissance durable tout en assurant l'autonomisation des groupes vulnérables de la société. Le développement durable des océans est vital pour le bien-être des habitants de son pays; le Gouvernement va donc créer un indice national de pauvreté qu'il utilisera dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Les Seychelles ont pris des mesures concrètes qui ont non seulement contribué à renforcer les efforts entrepris pour réaliser l'objectif 14 du développement durable, mais qui ont aussi permis de compenser en partie la diminution de l'aide publique au développement versée aux pays à revenu intermédiaire. Un comité directeur national sera mis en place pour assurer la coordination et la cohérence entre tous les aspects de l'approche retenue par les Seychelles en matière de développement durable et pour intégrer les principes de l'Agenda 2063 dans les politiques et les stratégies pertinentes. La communauté internationale devrait utiliser un « indice de vulnérabilité » comme outil de référence pour soutenir les aspirations des pays tels que les Seychelles en matière de développement et œuvrer en faveur d'un ordre mondial plus équitable.

103. **M. Amihai-Bivas** (Israël), Ambassadeur d'Israël auprès des Îles Caraïbes, de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et de l'Organisation des États

des Caraïbes orientales, déclare que son pays a créé un Ministère pour l'égalité sociale afin de réduire les inégalités entre les segments de la société israélienne et d'autonomiser les groupes vulnérables. La question particulièrement importante de l'égalité des sexes est actuellement intégrée dans tous les aspects de la société, et les ministères sont tenus d'assurer l'accès aux postes de décisions ainsi qu'aux programmes d'emploi spécialement adaptés aux besoins des femmes arabes et ultra-orthodoxes, et des mères célibataires israéliennes. Israël compense son manque de ressources naturelles par des ressources humaines abondantes et une société civile dynamique qui lui ont permis de résoudre de nombreux problèmes de développement. Les enfants issus de tous les segments de la société reçoivent dès leur plus jeune âge une éducation axée sur l'innovation leur permettant par la suite d'introduire des changements sociaux et économiques au sein de leurs communautés. Israël travaille, en fait, depuis des décennies sur le développement durable avec des pays du monde entier et son Agence de coopération internationale au développement (MASHAV) a démontré qu'il était important de créer des partenariats efficaces, dans lesquels chaque partie apporte son expérience, ses qualités et ses compétences propres.

104. **M. Otto** (Palaos), Représentant Permanent des Palaos auprès de l'Organisation des Nations Unies, dit que si les pays nantis peuvent lancer des initiatives multiples pour atteindre plusieurs, voire l'ensemble des objectifs de développement durable et les cibles qui leur sont associées, les petits pays comme les Palaos en sont incapables. En revanche, son pays a adopté en octobre 2015 une loi portant création d'un sanctuaire marin national qui protège 80 % de sa zone économique exclusive contre toute exploitation. Ainsi, à travers une seule initiative, les Palaos ont agi simultanément en faveur de plusieurs objectifs de développement durable. S'appuyant sur des pratiques de conservation traditionnelles et sur la science moderne, le sanctuaire marin national aura de nombreux effets positifs, notamment le renforcement des capacités de résilience des récifs, la restauration des océans, le renouvellement de la biodiversité et la reconstitution des stocks halieutiques. L'environnement des Palaos fait partie intégrante de son économie. De toute évidence, le sanctuaire permettra au pays de rétablir une industrie nationale de la pêche qui créera des emplois et assurera la sécurité alimentaire et la prospérité des habitants et des

entreprises locales, tout en valorisant l'industrie touristique qui croît rapidement. En fait, la croissance récente de l'économie océanique, essentiellement observée dans le tourisme, a permis au pays de s'approcher du plein emploi, de relever le salaire minimum, d'élargir la couverture médicale et la protection sociale à toute la population, d'accroître l'investissement dans les services de santé et d'améliorer la qualité de l'enseignement, notamment dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.

105. Le sanctuaire marin national des Palaos viendra renforcer les efforts entrepris en vue de réaliser les objectifs 1, 3, 4, 8 et 10. Il permettra également de générer des ressources qui pourront, à terme, être utilisées pour financer de nouvelles initiatives en faveur d'autres objectifs de développement durable. Les Palaos constituent ainsi un exemple pour d'autres pays disposant de ressources limitées.

106. **M<sup>me</sup> Sall-Beye** (Union internationale des télécommunications) dit qu'au siège de l'ONU et à New York, pratiquement tout le monde utilise quotidiennement Internet et profite des nombreuses informations qu'il y trouve. Parallèlement, plus de 3,5 milliards de personnes dans le monde n'y ont toujours pas accès. Seuls 10 % des habitants des pays les moins avancés sont actuellement connectés et, au rythme actuel, seuls 20 % le seront d'ici à 2020. L'accès aux technologies de l'information et des communications et leur utilisation sont essentiels pour atteindre les objectifs de développement durable. La communauté internationale doit redoubler d'efforts afin de régler la question de la connectivité et veiller à ce que les hôpitaux soient connectés aux patients, les écoles aux élèves et les gouvernements aux populations qu'ils servent.

107. **M. Fangbedji** (Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires) dit que le succès des objectifs de développement durable dépend de la capacité des pays de repenser leurs politiques de développement et de concevoir des plateformes efficaces de suivi et de mise en œuvre. Les conseils économiques et sociaux et institutions similaires devraient jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre la corruption, la promotion de la bonne gouvernance dans le développement, la recherche et la mutualisation des ressources par l'intermédiaire de partenaires bilatéraux et multilatéraux, la promotion du dialogue

interinstitutionnel et le renforcement des instituts nationaux de statistique et d'analyse économique.

*La séance est levée à 21 heures.*